



**75<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF (EXCOM) DU PROGRAMME  
DU HAUT-COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS**

\*\*\*\*\*

**DÉCLARATION DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE**

\*\*\*\*\*

**PRONONCÉE PAR  
S.E.M. LEON KACOU ADOM,  
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE L'INTÉGRATION AFRICAINE  
ET DES IVOIRIENS DE L'ÉTRANGER**

*A vérifier au prononcé*

*Genève, le 15 octobre 2024*

**Madame la Présidente,**

Je voudrais, au nom de **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, Président de la République vous adresser les félicitations de la Côte d'Ivoire ainsi qu'à Monsieur Filippo GRANDI, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés, et à l'ensemble des organisateurs de cette session.

**Madame la Présidente,**

Ma délégation souscrit à la déclaration faite par la République du Congo au nom du Groupe africain.

La Côte d'Ivoire salue le leadership et les efforts constants du Haut-Commissaire en faveur des réfugiés et se réjouit du processus de mise en œuvre des engagements concrets et significatifs pris par les Etats lors du Forum mondial sur les réfugiés en 2023.

Mon pays exhorte le HCR, les Gouvernements et les partenaires à poursuivre leurs efforts en faveur des personnes déplacées de force et apatrides, tout en veillant au respect de leurs droits.

A cet égard, la Côte d'Ivoire salue l'adoption et la mise en œuvre des cadres juridiques régionaux solides visant à lutter plus efficacement contre l'apatridie, notamment le Protocole à la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux aspects spécifiques du droit à la nationalité et à l'éradication des cas d'apatridie en Afrique.

Ma délégation se félicite de la détermination de l'Union africaine à apporter des solutions durables au problème de l'apatridie sur l'ensemble du continent.

**Madame la Présidente,**

C'est le lieu de rappeler que dans le cadre de la « Campagne #J'appartiens » et le lancement de la nouvelle Alliance mondiale pour mettre fin à l'apatridie et conformément aux recommandations de la « Déclaration d'Abidjan » de février 2015, mon pays a entrepris d'importantes réformes couronnées par l'adoption du Plan National pour l'Eradication de l'Apatridie et a mis en place les premières Commissions Nationales d'Eligibilité et de Recours au Statut d'Apatride en Afrique.

**Madame la Présidente,**

En dépit des avancées notables enregistrées par le HCR et ses partenaires, force est de constater, que le nombre de personnes déplacées de force et d'apatrides ne cesse de croître du fait des conflits et des effets néfastes liés au changement climatique.

Cette situation humanitaire préoccupante a considérablement réduit les ressources financières du HCR et des pays hôtes, fragilisant davantage leur capacité d'assistance et d'accueil.

**Madame la Présidente,**

La Côte d'Ivoire continue d'accueillir des réfugiés de diverses nationalités et des demandeurs d'asile en provenance notamment, des pays du Sahel, victimes d'attaques terroristes. A la date du **06 octobre 2024**, l'on enregistre environ **61.241** demandeurs d'asile sur des arrivées estimées à **67.195**.

L'appui à ces déplacés de force s'est traduit entre autres, avec le concours du HCR, par la construction de **2 182** abris, y compris l'assistance et protection en matière de santé, de documentation, d'éducation ainsi que de fourniture de vivres et non-vivres.

Cette année, le Gouvernement ivoirien s'est engagé à délivrer des passeports biométriques aux réfugiés et apatrides au même coût que celui des nationaux.

Cet engagement représente un effort financier de l'Etat ivoirien de **927 USD par passeport délivré à chaque réfugié**.

**Madame la Présidente,**

La Côte d'Ivoire voudrait appeler l'ensemble de la Communauté internationale à œuvrer à la recherche de solutions aux causes des déplacements forcés, afin d'atténuer les souffrances des populations et la pression sur les parties prenantes en particulier le HCR, les Gouvernements et les communautés d'accueil.

C'est l'occasion de saluer les efforts de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui a bien voulu apporter un appui financier aux Etats de la sous-région, y compris mon pays qui bénéficiera, d'environ **un million de dollars US**, pour faire face aux déplacements dus à la situation sécuritaire dans le Sahel.

**Madame la Présidente,**

Pour conclure, je voudrais inviter la Communauté internationale à s'impliquer davantage dans la recherche de solutions durables notamment, le rapatriement volontaire, l'intégration des réfugiés, y compris leur réinstallation. Ce sont là des gages d'une plus grande solidarité internationale, en vue de soutenir les initiatives du HCR face aux défis croissants, qu'il nous faut absolument relever pour soulager ces populations en détresse.

**Je vous remercie.**